

# CINEMA EN BIBLIOTHEQUE

Cours ABF  
30 mai 2016

Intervenante : Virginie Prée  
[vpree@mairie-pornichet.fr](mailto:vpree@mairie-pornichet.fr)

# SOMMAIRE

- 1/ Le cinéma : repères historiques
- 2/ Le cinéma en bibliothèque : repères historiques
- 3/ Les supports
- 4/ Constituer une collection
  - a/ Aspect juridique
  - b/ Pistes pour une politique documentaire
  - c/ Outils pour la sélection (fournisseurs, revues,,,) )
  - d/ Fournisseurs
- 5/ Traitement des documents
  - a/ Traitement intellectuel
  - b/ Équipement
- 6/ Organisation des espaces
  - a/ Plusieurs possibilités
  - b/ Le mobilier
  - c/ Le classement
- 7/ Services aux usagers
  - a/ Prêt
  - b/ Consultation sur place
  - c/ Vidéo à la demande
  - d/ La médiation
- 8/ La formation

# 1/ LE CINEMA

## Repères historiques

Source : [http://www.senscritique.com/liste/L\\_Histoire\\_technique\\_du\\_Cinema/53746](http://www.senscritique.com/liste/L_Histoire_technique_du_Cinema/53746)

### **Persistance rétinienne**

Le principe de la persistance rétinienne est à la base même du cinéma. La découverte du principe de persistance des impressions rétinienne remonterait au 11<sup>e</sup> siècle.

En 1829, le Belge Joseph Plateau établit qu'une impression lumineuse reçue sur la rétine persiste 1/12<sup>e</sup> de seconde après la disparition de l'image ; il en conclut que des images se succédant à plus de 12 par seconde donnent l'illusion du mouvement.

Les images que nous recevons de l'extérieur se forment au fond de notre œil sur une couche sensible appelée la rétine.

Cette rétine envoie le message visuel à notre cerveau par l'intermédiaire du nerf optique. La rétine possède une substance, "le pourpre rétinien", qui est décomposé par la lumière mais se reforme extrêmement vite (en environ 1/12<sup>e</sup> de seconde). Mais il existe tout de même une rupture à cause de ce très court instant. Il suffit donc de regarder des images qui défilent à un rythme de plus de 12 images par seconde pour avoir l'impression qu'elles se suivent sans rupture.

- ✓ Thomas Edison : premier réalisateur vers 1890  
1895 : exécution de Marie Stuart (premier film avec des acteurs)  
Film : [www.youtube.com/watch?v=RpNQJV8KblQ](http://www.youtube.com/watch?v=RpNQJV8KblQ)

Les frères Lumière n'ont ni tourné le premier film de l'histoire du cinéma, ni même inventé le cinéma. Ce sont les Américains Thomas Edison, l'inventeur du Phonographe, et son assistant William Kennedy Laurie Dickson qui tournent, à l'aide de leur caméra, le Kinétographe, dès 1891 et avant 1895 quelque soixante-dix des premiers films du cinéma.

<http://www.cineclubdecaen.com/analyse/technique/kinetographe.htm>

- ✓ Première projection publique : La Sortie de l'usine Lumière à Lyon (1895)  
Documentaire de Louis Lumière et Auguste Lumière  
Diffusé pour la première fois devant 30 spectateurs au Grand Café (Paris) le 28 décembre 1895. les frères Lumières filme essentiellement des scènes de la vie quotidienne  
  
Film : <http://www.youtube.com/watch?v=HI63PUXnVMw>
- ✓ 1897 la société Gaumont se diversifie dans la production de films  
  
Pathé les suit de près
- ✓ Premiers trucages : Le Voyage dans la Lune (1902)  
  
Court-métrage de Georges Méliès 13 min. Sortie : 1902.  
  
Premiers films de fictions afin de renouveler l'intérêt du public  
  
Film : [www.youtube.com/watch?v=\\_FrdVdKlxUk](http://www.youtube.com/watch?v=_FrdVdKlxUk)

- ✓ Premier film d'animation : Fantasmagorie (1908) d'Emile Cohl

Émile Courtet (dit Émile Cohl) réalise pour la société cinématographique Gaumont le premier dessin animé cinématographique, projeté le 17 août 1908 au théâtre du Gymnase à Paris.

Film : [http://www.dailymotion.com/video/x8x8r6\\_fantasmagorie-version-restauree\\_shortfilms#.UW7dVkp-668](http://www.dailymotion.com/video/x8x8r6_fantasmagorie-version-restauree_shortfilms#.UW7dVkp-668)

- ✓ Aux alentours de 1910 : Hollywood devient aux Etats-Unis le principal centre de production de l'industrie cinématographique

- ✓ 1915 : Création de Fox Film par William Fox

- ✓ Premier film en couleur : The Toll of the sea (1922) de Chester M. Franklin

Technicolor bichrome, très coûteux et fragile.

Film : [www.youtube.com/watch?v=OTrXR-DxJuM](http://www.youtube.com/watch?v=OTrXR-DxJuM)

- ✓ 1924 : Création de MGM.

- ✓ 1926 : Naissance du terme « documentaire » à propos d'un film de Robert Flaherty : Moana

Voir Nanouk l'esquimau (1922) : <https://www.youtube.com/watch?v=5-oECMtfxGQ>

- ✓ Premier film parlant : Le chanteur de jazz (1927) de Alan Crosland

Film : [www.youtube.com/watch?v=OSNmtCIYWpo](http://www.youtube.com/watch?v=OSNmtCIYWpo)

Vitaphone : 1 projecteur et 1 tourne-disque reliés à 1 moteur.

Premier film utilisant ce procédé : Don Juan d'Alan Crosland (1926) : musique + bruitages

A partir de 1932, le cinéma hollywoodien sera 100% parlant

- ✓ Film couleur : Blanche Neige et les sept nains (1937) de William Cottrel et David Hand

Technicolor trichrome. Procédé plus fiable et moins fragile

- ✓ 1945 : 1000 téléviseurs en France (Technique au point vers 1930)

- ✓ 1958 : 1 million de téléviseurs en France

- ✓ Premiers effets spéciaux : Mondwest (1973) Michaël Crichton

Film : [http://www.dailymotion.com/video/x2op3y\\_westworld-mondwest-1973\\_shortfilms](http://www.dailymotion.com/video/x2op3y_westworld-mondwest-1973_shortfilms)

- ✓ 1978 : Commercialisation du premier magnétoscope en France

- ✓ 1992 : Premier film entièrement monté sur ordinateur

- ✓ 1995 : Commercialisation des premiers lecteurs DVD

- ✓ Toy Story (1996) de John Lasseter (Pixar) : Premier film d'animation entièrement créé sur ordinateur

- ✓ 2001 : premiers films tournés entièrement en numérique.

Vidocq / Pitof

Star wars : épisode 1 / George Lucas

- ✓ 3D : les premiers films 3D sont apparus dans les années 80

Les Dents de la mer 3 / Joe Alves

Un nouveau procédé, plus simple et efficace, le Fusion camera system est utilisé pour la première fois en 2003 dans Spy Kid 3 de Robert Rodriguez

Avatar / James Cameron, sort en 2009

La fréquentation des salles de cinéma reste la première activité culturelle pratiquée par les français en dehors de leur domicile.

En 2008, 57% des français sont allés au moins une fois au cinéma.

Chiffres du CNC sur la fréquentation des salles, l'équipement en matériel vidéo et leur utilisation : <http://www.cnc.fr/web/fr/statistiques-par-secteur>

## 2/ LE CINEMA EN BIBLIOTHEQUE

### Repères historiques

Sources : « Cinéma en bibliothèque » .- Electre, Editions du Cercle de la Librairie, 2004  
« L'audiovisuel en bibliothèque »

#### A / Conserver les œuvres cinématographiques

Premières esquisses de cinémathèques dès la fin du XIXe s.

- ✓ Boleslaw Matuszewski (photographe): *Une nouvelle source de l'histoire, création d'un dépôt de cinématographie historique et La Photographie animée, ce qu'elle est ce qu'elle doit être, 1898.*

*A l'époque du muet, idée de conservation pour la préservation d'exemples de formes en mouvement en vue de l'éducation des générations futures. Idée de transmission.*

*Intérêt historique : ces films sont les témoins de l'état du monde.*

*Intérêt didactique : supports d'enseignement pour les futurs militaires, musiciens et de recherche pour les historiens, sociologues et anthropologues.*

*Les films sont sélectionnés par une commission, uniquement parmi des documentaires, et versés à la Bibliothèque Nationale sous forme de dépôt officiel.*

- ✓ Albert Kahn : *Banquier philanthrope*

*Projet similaire. Éviter les guerres en montrant à chaque peuple les images des autres peuples.*

*Au départ, c'est un souci documentaire plus que de conservation, mais il a les moyens de mettre en place la préservation de ses collections documentaires.*

*L'institut Albert Kahn existe toujours à Paris qui conserve 170 000 mètres de pellicule.*

- ✓ Abbé Joye au Royaume-Uni entre 1901 et 1911

*250 000 mètres de pellicule réunies au titre de l'utilisation pour ses catéchèses, regroupant documentaires et fictions. Collection reversée au National Filmarchive de Londres dans les années 60.*

- ✓ Années 20. Les producteurs souhaitent conserver les documents qu'ils produisent.

*La UFA en Allemagne*

*Gaumont en France crée la cinémathèque Gaumont*

*Ces expériences ne perdurent pas. Le coût de la conservation étant extrêmement élevé. Et la conservation dangereuse (nitrate des pellicules).*

✓ 1927 : l'arrivée du cinéma parlant signe la disparition du cinéma muet, boudé par le public. Débute alors la pratique de destruction des copies, toujours en vigueur actuellement pour limiter les coûts de conservation et éviter le piratage.

✓ 1932 : Lucienne Escoubé, journaliste (article paru dans la revue *POUR VOUS*)  
Propose les bases d'une véritable cinémathèque. Son plan : Sauver de la destruction et de la perte irrémédiable le répertoire cinématographique, c'est-à-dire les œuvres les plus éminentes, afin des continuer à les présenter au public dans un lieu spécialisé.  
Conservation, sélection, mises en valeur.  
Le projet séduit mais étant à titre privé, les moyens manquent et les producteurs n'arrivent pas à trouver d'entente.

Premières cinémathèques dans les années 30.

- ✓ 1933. la Suède crée la 1ère Cinémathèque Nationale, intégrant les différents services nécessaires :

Les conservateurs gèrent les collections.

Une charte d'acquisition est établie.

Un nombre d'exemplaires suffisant est prévu pour permettre, et la conservation, et la consultation sur place à l'aide de matériels adaptés.

Une médiathèque est intégrée pour les supports voisins (affiches, partitions, livres, presse...)

Programmation structurée afin de mettre en évidence une histoire des formes et savoirs-faire cinématographiques

- ✓ 1934 Berlin : Reichs Filmarchiv

Londres : National Film Library

New York : MOMA Musée d'art moderne

- ✓ 1935 Milan

- ✓ 1936 Paris

- ✓ Dépôt Légal cinéma en France depuis 21/06/1943

## B / Les bibliothèques pionnières en France

1977 – Rapport de la DLL (Direction du Livre et de la Lecture) suite à une enquête de l'ABF.

2 Bibliothèques Centrales de Prêt et 4 Bibliothèques Municipales possèdent un projecteur super 8.

Mais peu de bibliothèques possédaient un fonds de films. Elles se fournissaient, le plus souvent, directement auprès des producteurs de documentaires pour les projections.

- ✓ BPI Bibliothèque Publique d'Information ouvre en 1977 une cinémathèque publique dotée de 800 films documentaires sur vidéocassette et 14 lecteurs.

Conçue à l'origine comme terrain d'expérimentation dotée de moyens exceptionnels.

Premiers appareils de lecture et d'enregistrement vidéo apparus en 1972, mais incompatibles entre eux et peu de programmes disponibles (VHS, Betamax, V2000)

La BPI opte pour le format U-Matic (meilleure qualité d'image et de son).

Le choix s'est avéré bon car les supports et lecteurs plus résistants à l'usage intensif.

Objectif de la BPI : constituer une véritable collection permanente avec acquisition de droits de diffusion pour la durée la plus longue possible.

La collection est restreinte aux documentaires dont les droits de diffusion sont moins élevés que ceux des fictions et pour ne pas faire concurrence aux circuits commerciaux.

La BPI négocie directement les droits avec les producteurs.

Les copies sont effectuées par ses soins à partir des originaux.

Droits sont négociés à la min de film.

La BPI acquiert les droits de représentation gratuite dans son enceinte.

Producteurs et réalisateurs ont accepté le principe.

La vidéothèque de la BPI fonctionne toujours de même.

- ✓ Dès 1977, la DLL, fort du succès du service vidéothèque de la BPI, décide d'étendre le projet sur un réseau de 8 bibliothèques. Matériel fourni. Droits négociés pour 50 films documentaires parmi le fonds de la BPI. Succès auprès du public.
- ✓ 1979 – utilité de développer cette expérience mais manque de moyens
- ✓ 1982 – des moyens sont débloqués et la DLL étend les droits de diffusion des films à 50 bibliothèques équipées de matériels et de 100 films.

## C / Développement des vidéothèques

- ✓ 1985 : Ateliers Diffusion Audiovisuelle (ADAV) se constitue en première centrale d'achat réservée aux secteurs culturels et éducatifs non-commerciaux.

- ✓ 1988 – La DLL recensait 103 vidéothèques (90 BM et 13 BDP)

A l'aide de la BPI et du CNC, elle poursuit la constitution d'un catalogue de films documentaires (droits négociés et copies) à l'attention des bibliothèques.

Ce catalogue paraît pour la première fois seulement en 1992, version papier : 1500 films pour bibliothèques publiques.

Dès 1987, la DLL propose des formations au cinéma documentaire pour les bibliothécaires responsables des fonds vidéo.

- ✓ Parallèlement, le format VHS triomphe sur le marché dans le milieu des années 80.

Les bibliothèques publiques s'ouvrent à la fiction grâce au développement de l'édition commerciale.

L'équipement des ménages se démocratise et les bibliothèques évoluent vers le prêt à domicile.

Les acquisitions des bibliothèques tendent alors vers les films attendus du public, plus fiction que documentaire.

- ✓ 1989 – Création d'Images en bibliothèques

Projet soutenu par la DLL. A l'origine des vidéothécaires ayant pour objectif commun la mise en valeur des fonds documentaires et la formation. En 1993, la DLL confie à l'association la gestion de la commission de sélection de films documentaires pour le catalogue national.

- ✓ 1997 – Apparition du DVD

Et disparition progressive de la VHS.

Le support DVD permet en plus, relié à un vidéoprojecteur, des projections sur grand écran.

De plus en plus de bibliothèques conçoivent des programmations à partir de leurs collections, notamment à partir des documentaires acquis dans le catalogue national ou celui du CNC, dont les droits de projections étaient déjà négociés.

- ✓ 2000 – Création du mois du film documentaire (DLL, CNC, Département du développement culturel)

Afin d'attirer l'attention sur les bibliothèques dans leur rôle de diffusion du film documentaire et de mieux les associer aux salles de cinéma.

La coordination est confiée à Images en Bibliothèque.

## D / L'avenir de l'audiovisuel en médiathèque

- ✓ 2006 apparaissent les films accessibles en ligne sur internet.

Commencent à se développer alors les services de VOD (video on demand) pour les particuliers. Les Médiathèques s'adaptent et proposent de plus en plus des services VOD via des fournisseurs (ADAV, CVS) ou bien des offres telle que celle d'Arte et Univers Ciné  
Quid de la notion de « collection » audiovisuelle (politique d'acquisition ?)

- ✓ 2007-2008 : le Blu-ray

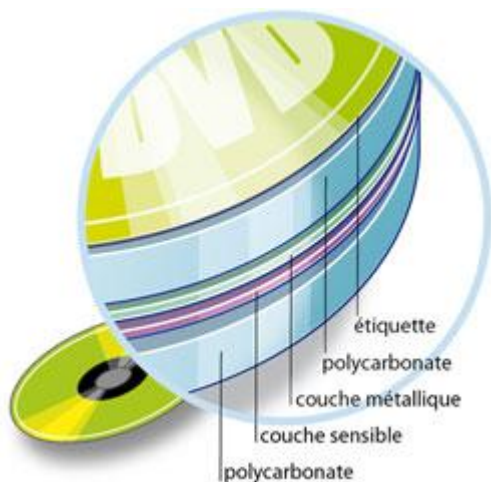
Nous aurions pu croire à une disparition du DVD mais celui-ci se maintient encore en France dans une forte proportion au niveau du marché.

A l'heure actuelle, il semble évident que l'avenir des vidéothèques est la coexistence d'un fonds physique DVD/Blu-ray (et nouveaux supports), de ressources numériques en ligne et d'offres dématérialisées pour une consultation sur place ou à domicile.

## 3/ SUPPORTS

Source : <http://www.quechoisir.org/telecom-multimedia/image-son/photo-video/gros-plan-duree-de-vie-des-dvd-comment-ca-marche>

### DVD



Un DVD est composé de deux disques de polycarbonate entre lesquels sont enserrées une couche sensible, où sont enregistrées les données, et une couche métallique. Lors de la gravure, le rayon laser traverse la couche inférieure de polycarbonate avant de « brûler » la couche sensible de manière à ce qu'apparaissent successivement des alvéoles transparentes (correspondant au codage d'un 0 numérique), et des plats opaques (correspondant au 1). Au moment de la lecture, le laser traverse la couche sensible ainsi brûlée avant d'être réfléchi par la couche métallique puis renvoyé vers la cellule photoélectrique qui se charge de mesurer les variations de luminosité et de les transformer en valeurs numériques (0 ou 1).

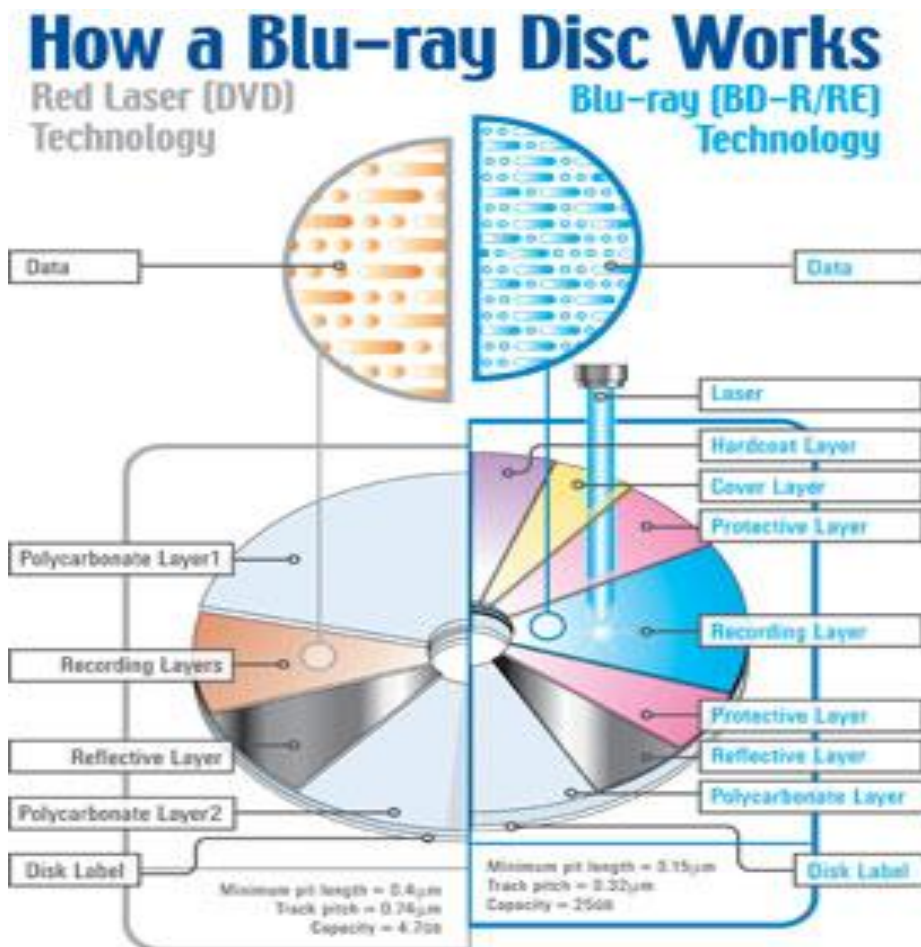
Les capacités d'un DVD dépendent de ses spécificités. Il peut être simple ou double face et couche, en version pleine ou mini. Ainsi, les principales capacités et versions sont :



- DVD-5 couche unique, face unique : environ 4,7 Go (4,377 Gio)
  - DVD DL couche double, face unique (DVD-9) : environ 8 54 Go (7,953 Gio)
  - DVD couche unique, double face (DVD-10) : environ 9,4 Go (8,754 Gio)
  - DVD couche double, double face (DVD-18, peu fréquent) : environ 17,08 Go (15,906 Gio)
- Zone 2

## Blu-ray

Source : <http://www.verbatim.fr/fr/article/what-is-blu-ray/>



La capacité de stockage d'un disque Blu-ray est plus élevée grâce à un laser bleu dont la longueur d'onde est plus courte que celle d'un laser rouge standard utilisé dans la technologie des CD et des DVD. Les CD et les DVD utilisent un laser infrarouge dont la longueur d'onde s'élève respectivement à 780 nm et à 650 nm, alors que les BD utilisent un laser bleu dont la longueur d'onde s'élève à 405 nm. La longueur d'onde plus courte d'un laser bleu présente l'avantage suivant : d'écrire les données dans des cavités de plus petite taille, ce qui augmente largement la quantité de données pouvant figurer sur le disque.

Le disque Blu-ray (abréviation officielle « BD ») est un format de disque numérique breveté et commercialisé par l'industriel japonais Sony permettant de stocker et restituer des vidéogrammes en haute définition. Sa dénomination provient du type de rayon laser qu'il exploite, de couleur spectrale proche du bleu.

Les premiers prototypes de disques Blu-ray ont été dévoilés en octobre 2001, et le premier lecteur prototype est sorti en avril 2003 au Japon.

Son principal concurrent, le HD DVD lancé par Toshiba avec le soutien de Microsoft a été officiellement abandonné en février 2008. Peu après, Toshiba a rejoint officiellement le consortium Blu-ray et a présenté lors de l'IFA 2009 sa première platine Blu-ray, la BDX2000E.

Il existe des lecteurs et des enregistreurs-lecteurs Blu-ray dits « de salon » ainsi que des lecteurs et graveurs Blu-ray destinés à équiper les ordinateurs. Les appareils Blu-ray doivent permettre la lecture des DVD vidéo et des CD audio (compatibilité descendante).

## L'avenir ?

Le disque holographique polyvalent (Holographic Versatile Disc ou HVD) est une technique de stockage de données sur disque, développée par la Holographic Versatile Disc Alliance. Contrairement aux techniques antérieures, où la lecture est faite sur une succession de creux lus par un laser, le HVD stocke les données dans un hologramme numérique. Les disques HVD ont une capacité de stockage maximale de 3,9 téraoctets, ce qui fait environ 6 000 fois la capacité d'un CD-ROM, 830 fois la capacité d'un DVD et 80 fois la capacité d'un disque Blu-ray double couche, le tout sur un support de 12 cm de diamètre identique au DVD mais avec 3,5 mm d'épaisseur au lieu de 1,5.

Le HVD est toujours lu par laser, mais cette fois il s'agit d'un laser bleu-vert qui lit un hologramme stocké sur le disque. Le rayon, en passant par l'hologramme, subit les déphasages enregistrés sur le disque, et ressort avec les informations 3D contenues dans le petit volume. Un second laser rouge est présent, mais il ne sert qu'à veiller au bon adressage des données. Les deux couleurs n'interfèrent évidemment pas entre elles.

Les disques sont couverts d'une couche de photopolymère et sont enfermés dans une cartouche car celui-ci ne supporte pas la lumière.

Concernant l'écriture sur ce support, chaque adresse doit être gravée en une fois, par un SLM (spatial light modulator), l'effacement et l'écriture bit par bit ne sont pas encore au point. Ce qui fait que le disque est très adapté aux médias de type WORM (gravure unique, lecture infinie), mais sans plus d'application possible.

Source : article Wikipédia 11/2014

## VOD (Vidéo On Demand) : Vidéo à la demande

Ce service est apparu dès le début des années 2000 avec le développement des accès à très haut débit. C'est un système de lecture de film en streaming qui évite les téléchargements.

À l'aide d'un décodeur numérique ou d'un ordinateur, l'utilisateur peut commander des films ou des émissions de télévision qui sont stockés sur des serveurs. L'utilisateur dispose d'un temps de location prédéterminé (généralement 24 heures) pour le film ou l'émission qu'il a commandé et à l'aide de sa télécommande il dispose des mêmes fonctions qu'un magnétoscope, notamment la pause, l'avance ou le recul rapide.

Ces contenus sont généralement payants, facturés à l'unité ou par le biais de forfaits.

La VOD est accessible depuis un ordinateur, une tablette, un smartphone, les téléviseurs nouvelle génération...

Wikipédia

## Format UV

<http://www.inaglobal.fr/cinema/article/tempete-sur-le-marche-de-la-video-physique>

## 4/ CONSTITUTION DE LA COLLECTION

### A/ Aspect juridique

Source site BDLA :

[http://catalogue-bdla.loire-atlantique.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL\\_ID=portal\\_model\\_instance\\_cadre\\_juridique\\_d\\_utilisation\\_des\\_dvd\\_en\\_bibliotheque.xml](http://catalogue-bdla.loire-atlantique.fr/medias/medias.aspx?INSTANCE=EXPLOITATION&PORTAL_ID=portal_model_instance_cadre_juridique_d_utilisation_des_dvd_en_bibliotheque.xml)

### Cadre juridique d'utilisation des DVD en bibliothèque

**Pour être utilisés en bibliothèque, les DVD doivent être obligatoirement acquis avec certains droits, généralement payants. Les deux principaux droits sont le droit de Prêt et le droit de Diffusion. Vous pouvez négocier directement avec les producteurs, distributeurs, ayant-droits..., mais aussi auprès de fournisseurs spécialisés, qui ont déjà négocié ces différents droits pour les organismes institutionnels, telles les bibliothèques. Ces droits impliquent que vous ne pouvez accepter les dons de DVD.**

### DROITS

#### ✓ Prêt aux usagers

Les DVD doivent être acquis avec des « droits de prêt », pour un usage dans le cercle de famille. Sans ces droits, la bibliothèque ne sera pas autorisée à prêter les DVD à ses usagers.

Le prêt doit être gratuit.

#### ✓ Diffusion dans l'enceinte de la bibliothèque (Consultation sur place individuelle ou collective)

Les DVD acquis avec ces droits peuvent être diffusés dans la bibliothèque (avec écran de télévision, vidéoprojecteur, ordinateur...).

Ces diffusions doivent être gratuites.

La communication à l'extérieur de l'établissement (site internet, journal municipal, affichage extérieur...) est limitée (pas d'indication de titre et/ou de réalisateur, d'horaire, etc...). Ces informations ne doivent être disponibles qu'à l'intérieur de la bibliothèque.

La bibliothèque doit aussi s'acquitter d'un forfait auprès de la Sacem (calculé selon le nombre d'écrans, de casques, de places...)

Ces droits de Prêt et de Diffusion sont attachés au support, pour la durée de vie du DVD (si le DVD est cassé, et que vous souhaitez le racheter, il vous faudra le racheter avec les droits), et à l'établissement acquéreur (la bibliothèque n'est pas la maison de retraite, par exemple).

#### ✓ Projection publique non commerciale

A la différence d'une diffusion, le droit de projection autorise la bibliothèque à projeter un film dans n'importe quel lieu, à n'importe quel moment, avec un droit d'entrée payant possible, et avec un recours plus large à la communication à l'extérieur de la bibliothèque.

Ce droit n'est pas attaché au support, et est limité dans le temps : il ne vaut, le plus souvent, que pour une projection, à une date et une heures déterminées avec le fournisseur.

La projection est soumise, elle aussi, à déclaration auprès de la Sacem.

## ✓ Copie-don

Les copies ne sont pas autorisées.

Les dons ne peuvent être acceptés par la bibliothèque car les DVD donnés par un particulier n'ont pas de droit de prêt attaché au support, et les DVD donnés par un organisme (association, centre de loisirs...) ont les droits attachés à l'adresse de l'organisme donateur.

Pour ces mêmes raisons, la bibliothèque ne peut faire don de ses DVD, ni les vendre.

## B/ Pistes pour une politique documentaire

Source : Dominique Rousselet « L'audiovisuel en bibliothèque » Editions ABF, cop,2010

L'objectif de la constitution d'une collection de films est de répondre à la demande tout en proposant une offre spécifique des œuvres du patrimoine cinématographique.

Adapter son fonds à son public et son environnement : présence d'une salle Art et Essai, dispositif Ecole au cinéma...

Tous les genres : fictions, documentaires, films d'animation, films d'auteurs, court-métrages, cinéma expérimental.

Le vidéothécaire doit savoir résister à un souci de productivisme (de toute façon limité par ses budgets) pour offrir l'excellence et travailler la pertinence des collections.

Proportions selon une étude de la Direction du Livre et de la Lecture :

2 tiers de fictions (dont 10 à 20 % de films d'animation)

1 tiers de documentaires

### ✓ Fonds jeune public

Entre 20 et 30 % des collections, dont la moitié est consacré au film d'animation.

Le reste se partage entre fictions (hors films d'animation) et documentaires.

La collection sera créée en fonction de l'âge auquel elle est destinée : quelle est la limite d'âge d'accès au fonds jeunesse, les enfants/ados ont-ils accès libre ou non au fonds adulte ?, les adolescents ont-ils accès à tous les fonds ?, à partir de quel âge ?...

Il semble important de proposer au jeune public des œuvres marquantes du patrimoine cinématographique pour une meilleure éducation au cinéma et une véritable diversité de l'offre.

Cinéma d'animation de tous les pays : russe, iranien, japonais, américain, français, canadien, tchèque...

Films de fiction : films pour les enfants bien-sûr, mais pas seulement, Des films tout public ont leur place dans les collections jeunesse, notamment parmi les classiques.

Les documentaires : l'édition à destination du jeune public reste très limité. Comme pour la fiction certains documentaires tout public ont tout à fait leur place dans la collection jeunesse.

FOCUS EDITEURS DVD JEUNESSE :

Doriane films : <http://www.dorianefilms.com/>

Les Films du Préau : <http://www.lesfilmsdupreau.com/>

Folimage : <http://www.folimage.fr/> DVD pédagogiques

✓ Documentaires adultes

30 à 40 % des collections en bibliothèque.

Les documentaires regroupent tout ce qui n'est pas fiction : reportages, films d'initiation, films pratiques, films pédagogiques, captations de spectacles divers et cinéma documentaire.

**Le cinéma documentaire est un genre dont la place est primordiale en bibliothèques.**

Seul lieu où ces films sont accessibles à tout moment et visibles par tous les publics, même si de plus en plus les services VOD permettent l'accès des particuliers aux documentaires.

Le choix des films est difficile pour les bibliothécaires car ils sont peu connus et peu visibles.

L'utilisation de certains outils est utile comme les sites des principaux festivals, formations proposées par Images en Bibliothèques.

Les documentaires musicaux peuvent être intégrés à la collection de disques.

**A voir :**

- Cinéma documentaire, fragments d'une histoire, de Jean-Louis Comolli .- Documentaire sur grand écran, Les Films d'Ici, Mouvement, INA, 2014

- Capturing reality : the art of documentary,- Office National du Film du Canada

✓ Fictions adultes

Equilibrer le fonds entre classiques, films actuels, cinéma d'auteur, courts-métrages, cinéma d'animation, cinéma expérimental, cinéma de toutes les régions du monde.

La proposition doit répondre en partie aux attentes des usagers et en partie être source de découverte pour les usagers.

Pour les acquisitions en général, lorsque le bibliothécaire n'a pas vu les films, il peut recouper les avis de différents auteurs, sites, revues...

## C/ Outils pour la sélection

**Des livres :**

- Le nouveau guide des films / Jean Tullard .- Robert Laffont, 2010 .- (Bouquins)  
Existent aussi le Dictionnaire des réalisateurs et le Dictionnaire des acteurs
- Histoire du cinéma mondial / Georges Sadoul .- Flammarion, 1990 (9ème édition)
- Dictionnaire mondial du cinéma / collectif .- Larousse, 2011
- Le Guide du cinéma chez soi : 12000 critiques .- Télérama, 2004
- 1001 films à voir avant de mourir / collectif .- Omnibus, 2013 (9ème édition)
  
- Le documentaire, un autre cinéma / Guy Gauthier .- Armand Collin, 2011
  
- Allons z'enfants au cinéma ! Une petite anthologie de films pour un jeune public / sous la direction de Catherine Schapira, Luce Vigo .- Les Enfants de cinéma, 2001
- Le Guide du cinéma pour les enfants : 500 DVD pour les 4-14 ans / Isabelle Brookman et Géraldine de Thoré.- Nouveau monde éditions, 2006

## La Presse quotidienne nationale

### Des revues :

- Les Cahiers du cinéma : <http://www.cahiersducinema.com/>
- Positif : <http://www.revue-positif.net/>
- Sofilm : <http://www.sofilm.fr/>
- Première : <http://www.premiere.fr/>
- Studio : <http://www.lexpress.fr/culture/cinema/>
- Images documentaires dirigée par Catherine Blangonnet (un auteur, un thème) : <http://www.imagesdocumentaires.fr/>
- Fiches du cinéma : <http://www.fichesducinema.com/>
- Jeune Cinéma : <http://www.jeunecinema.fr/>
- Vertigo : <http://revue-vertigo.fr/>
- Traffic : <http://www.pol-editeur.com/index.php?spec=catalogue&lg=fr&trafic=o>
- Ecran fantastique : <http://www.ecranfantastique.net/home/>
- Mad Movies : <http://www.mad-movies.com/>
- Ecran Total : <http://ecran-total.fr/>
- La Lettre du cinéma (trimestriel – S'intéresse aux films rares, cinéastes pointus, démarches originales)
- Bref : <http://www.brefmagazine.com/> (Par l'Agence du court-métrage)

### Des sites internet :

- <http://www.cinematheque.fr/> (programmation, activités éducatives, édition, expositions)
- <http://collections.forumdesimages.fr/> (présentation des films sélectionnés)
- <http://www.lux-valence.com/> Seule scène nationale cinéma (programmation, education)
- <http://www.allocine.fr/>
- <http://www.imdb.com/> (base très riche en nombre de titre)
- <http://www.cadrage.net/> (Analyses de film – Arrêt en 2014)
- <http://www.art-et-essai.org/> Les films recommandés

#### Pour les documentaires

- <http://addoc.net> : actualité des sorties, rencontres, festivals, débats
- <http://www.film-documentaire.fr> : toute l'actualité du cinéma documentaire
- <http://www.docsurgrandecran.fr> : catalogue uniquement accessible à la location. Organise des cycles de programmation. Formations
- <http://www.gncr.fr/> : Groupement national du film de recherche. Fictions et documentaires

#### Cinéma jeunesse

- <http://www.enfants-de-cinema.com/>  
Coordinateurs de Ecole et cinéma  
Films pour la jeunesse référencés, Critiques, âge
- <http://www.art-et-essai.org/films-soutenus/jeune-public>  
présente les films jeune public défendus par l'association.

### Principaux festivals

- <http://festivalscine.com/> : Actualité des Festivals de ciné en France

#### Fiction

- Oscars : <http://oscar.go.com/> (AcademY of Motion Picture Arts and Science)
- Césars : <http://www.academie-cinema.org/>
- Festival de Berlin : La Berlinale : <http://www.berlinale.de/>
- Mostra de Venise : <http://www.labiennale.org/en/cinema>

### Animation

- Festival du film d'animation d'Annecy : <http://www.annecy.org/>

### Court-métrage

- Festival international du court métrage de Clermont-Ferrand : <http://www.clermont-filmfest.com/>
- Festival Côté court (Pantin) : <http://www.cotecourt.org/>
- Festival Premier plan (Angers) : <http://www.premiersplans.org/>

### Documentaires

- Cinéma du réel (Centre Georges Pompidou -Paris) : <http://www.cinemadureel.org>
- Festival International du Documentaire (FID) (Marseille) : <http://www.fidmarseille.org>
- Etats généraux du cinéma documentaire (Lussas) : <http://www.lussasdoc.org>

Le meilleur outil de sélection et de médiation : voir des films.

## Livres

La collection de films est renforcée par les livres permettant à tout usagers de se documenter et se former sur l'histoire du cinéma, les genres cinématographiques, les métiers du cinéma...

## D/ Fournisseurs

Un certain nombre de fournisseurs proposent un catalogue de titres dont les droits (prêt et/ou diffusion) ont déjà été négociés auprès des producteurs ou ayant-droits.

La bibliothèque ne peut acquérir de DVD dans des enseignes « grand public » (Fnac, supermarchés...), car ces DVD vendus ne possèdent que le droit d'usage dans le cadre du cercle de famille.

### **Les principaux fournisseurs :**

**ADAV** (Ateliers Diffusion Audiovisuelle) : <http://www.adav-assoc.com/>

**Colaco** : <http://www.colaco.fr/>

**CVS** (Collectivités Vidéo service) : <http://www.cvs-mediathèques.com/>

**RDM Vidéo** (Relations et Diffusion de la Musique) : <http://www.rdm-video.fr/>

**MJS Vidéo** : <http://www.mjs-video.com>

**CIRCLE** : <http://www.circle.fr/>

### **Bibliothèque Publique d'Information :**

Centre national de films documentaires pour les bibliothèques publiques – service audiovisuel

<http://www.bpi.fr/cooperation/cinema-documentaire/catalogue-films-documentaires>

**CNC Images de la culture** : <http://prep-cncfr.seevia.com/idc/data/Cnc/index.htm>

**Centre national de la recherche scientifique** : <http://videotheque.cnrs.fr/index.php>

## 5/ TRAITEMENT DES DOCUMENTS

### A/ Traitement intellectuel

Exemple : Être et avoir / Nicolas Philibert

Être et avoir [Images animées] / Nicolas Philibert, réal. ; Philippe Hersant, comp. ; Georges Lopez, Alizé, Axel... [et al.], participants. - [Paris] : France Télévision Distribution [éd.] : Warner home video France [distrib.], 2003 [D.L.]. - 1 DVD vidéo monoface double couche zone 2 (1 h 44 min) : 16/9, coul. (PAL), son., surround.

Notes : Document en français, avec sous-titrage optionnel en anglais et en français pour malentendants. - Prix Delluc 2002. - Maïa Films : Arte France cinéma : Films d'ici : CNDP, Cop.2002  
Contient aussi : entretien avec le réalisateur (20 min), récitations (6'), sujet sur Cannes "festival" (15 min), bandes-annonces. - Droits de prêt et de consultation sur place. - L0004300 (Francetélévisions distribution). - EAN 3322069862786

Philibert, Nicolas (1951-....) . Réalisateur

Hersant, Philippe (1948-....) . Compositeur

Lopez, Georges (1946-....) . Participant

France télévision distribution . Éditeur commercial

Warner home video France . Distributeur

Arte France cinéma . Producteur de vidéogrammes

Les Films d'ici (Paris) . Producteur de vidéogrammes

Centre national de documentation pédagogique (France) . Producteur de vidéogrammes

Classes hétérogènes -- France -- Saint-Étienne-sur-Usson (Puy-de-Dôme) -- 21e siècle

Enseignement en milieu rural -- France -- Saint-Étienne-sur-Usson (Puy-de-Dôme) -- 21e siècle

Autorités Rameau pour DVD de fiction

> *Films d'amour*

> *Drames (cinéma)*

> *Comédies (cinéma)*

> *Films-catastrophes*

> *Road movies*

> *Films d'aventures*

> *Films de cape et d'épée*

> *Films d'arts martiaux*

> *Films d'espionnage*

> *Films de science-fiction*

> *Films de sports*

> *Films de guerre*

> *Films fantastiques*

> *Films historiques*

> *Péplums*

> *Films musicaux*

> *Films policiers*

> *Films à suspense*

> *Westerns*

> *Films religieux*

> *Dessins animés*

> *Films d'animation*

> *Road movies*

> *Courts métrages*

> *Industrie cinématographique – Inde <Employé pour : **Bollywood***

Indexation Rameau pour les documentaires : aide précieuse : le catalogue BN Opale plus

Indexation Dewey est en général utilisée pour les documentaires



## B/ Équipement des DVD et Blu-Ray

Identification de la Médiathèque :

Code barre sur la jaquette sert d'identification.

Nécessité de marquer le ou les DVD à l'aide de centrecurs ou directement sur le DVD au feutre

Nécessité de marquer l'appartenance à la Médiathèque sur tous les éléments contenus (livret...)

Seuls les boîtiers digipack pourront être recouverts. Les boîtiers classiques protègent la jaquette et donc la cote et le code-barre.

Le support étant fragile, il peut être intéressant d'ajouter une étiquette contenant les recommandations d'utilisation : éviter d'apposer les doigts sur le support, retirer avec précaution du boîtier, remettre dans le boîtier après utilisation...)

## 6/ ORGANISATION DES ESPACES

### A/ Plusieurs possibilités

- Un espace audiovisuel regroupant tous les supports concernant l'audiovisuel.
- Intégration des supports audiovisuels dans le reste des collections.
  - Espace dédié pour les supports audiovisuels.

### B/ Le mobilier

Les VHS au dos large s'intégraient très bien sur des étagères.

Pour les supports DVD et Blu-ray privilégier la présentation de face, qui nécessite plus d'espace certes, mais plus visuelle.



ASTEP

## C / Le classement

Fictions :      Réalisateur ou titre  
                    Par genres  
Documentaires : Dewey et ...

La signalétique.

## 7/ SERVICES AUX USAGERS

### A/ Le prêt

Prêt direct ou indirect ?

Le prêt indirect demande beaucoup de manipulation et du matériel supplémentaire.

Antivols ?

Recommandations aux usagers.

Un abonnement spécifique ?

Le nombre de documents empruntés et limitation par genres.

La durée du prêt.

Nettoyage avec des ustensiles et produits adaptés.

Rénovation : resurfaçage possible des supports DVD et Blue-Ray (Colaco, Digirestore,...)

### B/ La consultation sur place

Matériel de qualité. Ecrans adaptés.

Equipped de casques.

Espace calme.

Droits d'acquisition adaptés.

### C/ Vidéo à la demande

Certains fournisseurs proposent des services de VOD à l'usage des Médiathèques.

Voir : <http://www.reseaucarel.org>

- ADAV : avec le service ADAVISION

Ce modèle exclusif de VOD pour les réseaux culturels et éducatifs permet de prendre en main la constitution de ses propres collections numériques et de gérer intégralement l'animation de son offre en ligne. Exemple : <http://www.mediathèquesvilleurbanne.medialib.tv/>

(**une personnalisation avancée** : choisir son propre catalogue de films, organiser ses collections VOD, ajouter des commentaires sur les films, réaliser ses propres sélections thématiques... environ 15000 titres)

- La médiathèque numérique (Arte/Universciné) : <http://www.mediathèque-numérique.com>

Package où l'on peut intégrer une offre VOD, une offre musique, une offre ebooks et une offre BD numérique. Les usagers ont accès à tous les titres dans la limite du nombre de visionnages autorisés.

- CVS : <http://cvs.mediathèques.fr/#accueil>

Les usagers ont accès à tous les titres du catalogue.

- La cité de la Musique en ligne :

<http://media.citedelamusique.fr/medias/medias.aspx?instance=EXTRANET>

Une partie des vidéos musicales est disponible gratuitement. Un abonnement de la Médiathèque permet aux usagers d'accéder au catalogue complet.

- Medici.tv : <http://www.medici.tv/>

Spécialisé en musique classique

## D/ La médiation

Le vidéothécaire est un passeur. Son rôle est

- d'appréhender les œuvres qui comptent
- mettre en regard les œuvres qui se répondent et s'influencent
- mettre en lumière les œuvres oubliées ou mésestimées
- suggérer d'autres regards pour d'autres compréhensions

Nous apprenons tous à lire mais pas à voir alors que notre société nous donne plus à voir qu'à lire.

Le vidéothécaire pourra utiliser des outils d'apprentissage de décryptage des images (ex : analyses de courts métrages, collection BPI)

Mettre en avant ou utiliser en animation des sites de formation à l'image :

La fabrique du regard : <http://ressources.acap-cinema.com/page-la-fabrique-du-regard-106.html>

Animage : <http://www.animage.org/>

Zéro de conduite : <http://www.zerodeconduite.net/> (blog d'enseignants destiné à mettre en valeur des outils pédagogiques sur le cinéma)

<http://www.ciclic.fr/education-artistique/editions-et-recherches-pedagogiques/vocabulaire-de-l-analyse-filmique>

Passeurs d'images : <http://www.passeursdimages.fr/>

Le vidéothécaire pourra créer des filmographies sur un genre, un réalisateur, une tranche d'âge...

Repérer les partenaires sur le territoire : cinéma, associations, scolaires qui utilisent un des dispositifs du CNC, Ecole et cinéma (<http://www.enfants-de-cinema.com/>), Collège au cinéma , Lycéens et apprentis aux cinéma (Coordinateur Loire-Atlantique : <http://www.lecinematographe.com>)

### **Organiser une projection :**

- Choisir un film en fonction de l'actualité, l'actualité sur le territoire (collaboration avec salle de spectacle, une association, animation à la Médiathèque...), un film que vous avez aimé...
- L'idéal est d'inviter un intervenant afin de poursuivre le visionnage par un échange ou un débat (réalisateur, acteur, spécialiste du sujet...)
- Acquérir les droits de projection auprès d'un fournisseur (droit de projection à acquitter par séance – Les droits de projection des films du catalogue National et du catalogue CNC sont acquis à l'achat) ou du producteur ou distributeur.

Les droits de projections acquis permettent de communiquer librement sur la projection.

- Préparer en amont des outils de médiation : bibliographie, filmographie...

Un exemple : Le mois du film documentaire <http://www.moisdudoc.com/>

Coordonné par Images en Bibliothèques

Rendre visibles à un large public des films documentaires peu vus.

Images en Bibliothèques met à disposition des programmeurs (bibliothèques, salles de cinéma, de spectacle, écoles...) du matériel de communication pour assurer une cohérence visuelle, participe aux frais de déplacement des réalisateurs.

Possibilité de participer au Mois du Webdoc, dédié au webdocumentaires de création.

## 8/ LA FORMATION

- ✓ CNFPT : L'exploration de l'art cinema, Séries TV en Médiathèques, Droits d'auteur et droits à l'image
- ✓ Images en bibliothèques : <http://www.imagesenbibliotheques.fr/spip.php?rubrique28>
- ✓ Films en Bretagne : réunion de consultations de films documentaires (Site inaccessible)  
filmsenbretagne.org

## ANNEXES

Des sites intéressants :

- <http://www.cinematheque-bretagne.fr/>
- Agence du court métrage : <http://www.agencecm.com/> (Kinetoscope : plateforme pédagogique)
- Association française du cinéma d'animation : <http://www.afca.asso.fr/>
- Office National de films du Canada : [www.onf.ca](http://www.onf.ca) (possibilité de visualiser gratuitement 3000 fictions, films documentaires et d'animation)
- <http://www.heure-exquise.org/> : centre international des Arts vidéo (cinéma expérimental)
- <http://leblogdocumentaire.fr/>